

Article de la rubrique « À quoi servent les sciences humaines ? »

Hors-série N°25 - Juin/Juillet 1999

À quoi servent les sciences humaines ?

Comment se rendre indispensable

Gilles Massardier

**Pour devenir un expert autorisé, le savant doit savoir se rendre indispensable.
Illustration à travers l'exemple des nouveaux géographes.**

Par-delà la révolution scientifique qu'elle a représentée (importation de concepts de l'économie, de méthodes quantitatives ainsi que d'outils d'analyse informatisés), l'émergence de la nouvelle géographie, dans les années 60, a coïncidé avec le développement d'une expertise géographique.

A l'image de chercheurs d'autres disciplines, les nouveaux géographes se sont imposés, en France du moins, comme des interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics, notamment en matière d'aménagement du territoire. Quand on interroge les géographes sur leur présence accrue dans les rouages politiques au titre d'experts, ils invoquent naturellement la nécessité pour les décideurs publics de solliciter, dans une société complexe, l'éclairage de spécialistes. Ainsi, explique l'un d'entre eux, « *il est certain que notre capacité d'analyse des territoires complexes nous prédispose à inter-venir sur des problèmes d'aménagement* ». A leur manière, ils ne feraient donc qu'illustrer la division du travail réservant au politique le devoir de décider, au savant celui d'éclairer.

La réalité est-elle aussi simple ?

Sans les retombées pratiques de leur savoir, leur stratégie pour se rendre indispensables et les relations qu'ils entretiennent avec leurs commanditaires, les nouveaux géographes n'auraient sans doute pas pu s'imposer comme les savants les plus autorisés sur les questions d'aménagement du territoire.

Créée en 1972, la revue phare des nouveaux géographes, *L'Espace géographique*, atteste du caractère pratique de leurs travaux. On y trouve de nombreux articles sur l'aménagement du territoire, expression et préoccupation éminemment politique depuis le début des années 60.

Des relations complices

Son Conseil de parrainage intègre le délégué à l'Aménagement du territoire de l'époque, le gaulliste Jérôme Monot, un chargé de mission de la Délégation à l'aménagement du territoire (Datar), ainsi que des hauts fonctionnaires.

A cela s'ajoute la poursuite de stratégies entrepreneuriales.

Celle de Roger Brunet est à cet égard illustrative. Chef de file des nouveaux géographes

(directeur d'*Espace géographique* depuis 1972), il a su fonder en 1984 un centre de recherche grâce aux fonds de multiples administrations et collectivités locales, Datar comprise. Il sera d'ailleurs le président-fondateur du Conseil scientifique de cette dernière à la fin des années 80, ainsi que son fournisseur « officiel » en études (cartes médiatiques comme celles de la banane bleue ou de l'axe rhénan, et ouvrages comme *Les Villes européennes*).

La condition sociale *sine qua non* de la réussite d'une telle entreprise suppose la « multipositionnalité » du savant, en d'autres termes : l'accumulation de ressources dans de multiples espaces sociaux, chaque ressource renforçant l'efficacité des autres. C'est ainsi que R. Brunet, après avoir participé aux commissions du Parti socialiste dans les années 70, accède aux cabinets ministériels (ministère de la Recherche, 1981-1984). De là, il rend indispensable son savoir en y intéressant une vingtaine de collectivités et administrations, qui financeront un Groupement d'intérêt public de recherche en géographie (le Gip-Reclus, dissous depuis).

Cette stratégie est favorisée par les changements qui interviennent dans la composition de la Datar dans le milieu des années 80. A partir de cette époque, on y trouve en effet moins de hauts fonctionnaires, tandis que davantage de ses chargés de mission se consacrent exclusivement à des tâches intellectuelles de réflexion sur l'aménagement du territoire. De plus, un des deux directeurs de la Datar est un universitaire (économiste). Un « pôle intellectuel » peut ainsi s'isoler à la Datar et développer des relations de complicité avec des universitaires-experts.

Enfin, le caractère à la fois scientifique et pratique du savoir de l'expert autorise des relations complices avec le commanditaire. Certaines sont formelles : les chargés de mission de la Datar coproduisent le savoir en écrivant dans des ouvrages et des revues cosignés avec des universitaires et chercheurs. Ce faisant, ils participent à la « technocratisation » des colloques, ces espaces d'inter-reconnaissance et de sélection des acteurs légitimés à parler d'aménagement du territoire. Ces relations peuvent aussi être informelles : la pratique des contrats d'études au gré à gré permet aux « intellectuels » de la Datar de puiser dans un réseau d'experts, entretenant des solidarités, des pratiques et des savoirs communs.

Ainsi, les géographes les plus autorisés doivent leur crédit à un système d'inter-reconnaissance de leur savoir, qui dépasse les frontières de l'espace social des savants. Nous nous trouvons ici devant une des limites de la rationalité la plus répandue : la rationalité décisionnelle, sous-tendue par le schéma classique de l'appel à l'expert indépendant par le gouvernant pour aider sa décision.

Gilles Massardier

Maître de conférences à l'IEP d'Aix-en-Provence. Chercheur associé au Laboratoire

d'économie et de sociologie du travail (LEST/CNRS), auteur d'Expertise et aménagement du territoire : l'Etat savant, L'Harmattan, 1996.